

CANICULE ET INDIFFÉRENCE

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
L'Auberge de l'Ange	9
A la Bibliothèque In der Bibliothek	11
La nouvelle école de la Villa Thérèse	12 13
10 ^e anniversaire du jumelage avec Rueil-Malmaison	14
La dernière Alliance franco-suisse en 1803	15
Elections fédérales du 19 octobre 2003	16
La Marche de l'espoir	17
Agenda 21 local	19
Nouveau concours 1700/ Vacances scolaires	21
Mémento	23 24

L'été s'achève, il fut exceptionnellement chaud et sec. Il restera certainement dans les annales météorologiques. Chez nos voisins d'outre-Jura, l'été s'achève sur fond de polémique et de décompte macabre. Des milliers de personnes âgées seraient mortes en raison de la canicule. Toutefois est-ce seulement la chaleur caniculaire qui est la cause de cette hécatombe? Ne serait-ce pas aussi l'indifférence, l'oubli, la solitude, le manque d'affection?

Notre société, qui valorise à outrance la compétitivité, l'individualisme, le profit, le «jeunisme»,

en serait-elle arrivée à abandonner ces vieux, comme certains abandonnent chien et chat par confort pour partir en vacances? Quel choc! Quelle honte! On s'indigne dans le monde politique. Certes, les élus ne pourront pas remplacer le manque de solidarité familiale ou d'entraide du voisinage. Mais le rôle des politiques est bien de mettre en place des infrastructures adéquates et accessibles à tous qui pourront palier à cet état de fait.

Pourtant, depuis un certain nombre de mois, dans notre pays aussi, on remet en question l'Etat social, on parle de la baisse des

retraites, des coûts engendrés par le vieillissement de la population, coût de la santé, coût des homes, coût des services médicaux sociaux, si bien que nos aînés ont l'impression de n'être plus qu'un fardeau pour notre société.

Aurait-on oublié que jeune aujourd'hui sera vieux demain?

Marie-Thérèse
Maradan Ledergerber

CONCOURS

197 1/10

«Loisirs et hobbies
à Fribourg»

Lors de sa création en 1955, la Société fribourgeoise des peintres amateurs portait un autre nom. Lequel?

Réponse jusqu'au 18 octobre 2003 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



WETTBEWERB

«Freizeitaktivitäten und
Hobbys in Freiburg»

Bei ihrer Gründung im Jahr 1955 trug die «Société fribourgeoise des peintres amateurs» noch einen anderen Namen. Wie hiess sie damals?

Antwort bis spätestens 18. Oktober 2003 einsenden an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL**LE CONSEIL COMMUNAL**

- a proclamé élue au Conseil général M^{me} Marie-Helena Molliet, première des viennent-ensuite de la liste du PS, en remplacement de M. José Nieva;
- a pris acte de la démission du Conseil général de M. Hubert Zurkinden et proclamé élue M^{me} Karin Siegwart, première des viennent-ensuite de la Liste Citoyenne;
- a pris acte de la démission de la Commission culturelle de M. Louis-Armando Dupraz et désigné M^{me} Antoinette de Weck pour l'y remplacer;
- a pris acte de la démission de la Commission scolaire de M. Marc Bugnon et de la Commission des finances de la Bourgeoisie de M. Jean Baeriswyl, et pris les mesures nécessaires à leur remplacement;
- a proposé la candidature de M^{me} Laurence Cotting pour l'occupation de l'Atelier Jean-Tinguely à la Cité internationale des arts à Paris, du 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2004;
- a désigné M. Roman Vrtacic comme second chef de bâtiment à l'école de la Villa Thérèse et M^{me} Claire Gillon Overney comme nouvelle responsable des devoirs surveillés;
- a décidé la dénomination du jardin public du Varis en «Terrasses Claude-Blancpain (1911-1998), Docteur ès sciences, Industriel et Mécène», dès le 1^{er} septembre 2003, sous réserve de l'approbation cantonale;
- a retenu le projet des «Halles du Bourg» pour la surface prochainement libérée par C & A, dans le bâtiment des Arcades, à la place des Ormeaux;

- a donné un accord de principe au projet de construction de deux centres nationaux de basketball et de hockey sur glace, sous réserve de la participation financière des autres communes de l'agglomération, de l'Etat et de la Cisin, et de l'analyse financière des coûts des investissements et de l'exploitation par rapport à la capacité financière de la Ville, une décision définitive ne pouvant être prise qu'après connaissance du dossier complet des implications financières des diverses opérations;
- a décidé l'octroi d'un droit de superficie gratuit en faveur du Karaté-Club Kobra, afin que celui-ci puisse déposer une demande de permis de construire dans la zone d'utilité publique appartenant à la Ville de Fribourg au Guintzet, mais située sur le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne;
- a décidé la fusion des périmètres scolaires de la Villa Thérèse et de l'école du Schoenberg;
- a procédé à une répartition de subventions à plusieurs organisations d'entraide humanitaire et versé un total de Fr. 12 500.– à dix-huit projets d'aide et de soutien dans divers continents;
- a pris acte d'un don de Fr. 1000.– en faveur du Service social de la Ville, suite à une exposition de peinture;
- a décidé la pose de parcomètres de longue durée (maximum 10 h 1/2 pour Fr. 3.–) au chemin de la Motta.

Site Internet de la Ville de Fribourg
www.ville-fribourg.ch

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin août 2003, la population légale de la ville était de 33 283 habitants, soit en augmentation de 26 personnes par rapport à la fin mai 2003 (33 257). Sur ce nombre, 23 255 personnes étaient d'origine suisse (-16), 10 028 d'origine étrangère (+42). La population en séjour était à la fin août 2003 de 3204, soit en diminution de 123 (3327). Le chiffre de la population totale était donc à la fin août 2003 de 36 487 (36 584).

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT**DER GEMEINDERAT**

- hat Frau Marie-Helena Molliet, Erbnachfolgende auf der SP-Liste, als Ersatz für Herrn José Nieva im Generalrat als gewählt erklärt;
- hat den Rücktritt von Herrn Hubert Zurkinden aus dem Generalrat zur Kenntnis genommen, und Frau Karin Siegwart, Erbnachfolgende der Bürgerliste, als gewählt erklärt;
- hat den Rücktritt von Herrn Louis-Armando Dupraz aus der Kulturkommission zur Kenntnis genommen und Frau Antoinette de Weck als Ersatz ernannt;
- hat den Rücktritt von Herrn Marc Bugnon aus der Schulkommission und von Herrn Jean Baeriswyl aus der Finanzkommission zur Kenntnis genommen und die nötigen Massnahmen für deren Ersatz getroffen;
- hat die Bewerbung von Frau Laurence Cotting für einen Aufenthalt im Atelier Jean-Tinguely an der «Cité internationale des Arts» in Paris vom 1. September 2003 bis zum 31. August 2004 vorgeschlagen;
- hat Herrn Roman Vrtacic zum zweiten Gebäudechef der Villa Thérèse-Schule und Frau Claire Gillon Overney zur neuen Verantwortlichen der Aufgabenhilfe ernannt;
- hat beschlossen, die öffentliche Anlage am Wallriss (Varis) ab dem 1. September 2003 «Terrasses Claude-Blancpain (1911-1998), Docteur ès sciences, Industriel et Mécène» zu benennen, vorbehaltlich der Zustimmung des Kantons;
- hat sich für das Projekt der «Halles du Bourg» für die demnächst frei werdende Ladenfläche der

- Handelskette C&A im Gebäude Arcades am Place des Ormeaux entschieden;
- hat dem geplanten Bauprojekt für zwei nationale Basketball- und Eishockey-Zentren grundsätzlich seine Zustimmung erteilt, vorbehaltlich der finanziellen Beteiligung der übrigen Agglomerationsgemeinden, des Kantons und der NASAK sowie der Finanzanalyse der Investitions- und Betriebskosten unter Berücksichtigung der Finanzkraft der Stadt; ein definitiver Entscheid wird jedoch erst nach Kenntnis des vollständigen Dossiers der finanziellen Auswirkungen der verschiedenen Unternehmungen getroffen werden können;
- hat beschlossen, dem Karaté-Club Kobra unentgeltlich ein Baurecht zur Verfügung zu stellen, damit dieser ein Baubewilligungsgesuch in der Zone für öffentliche Nutzung einreichen kann, die im Besitz der Stadt Freiburg ist, aber auf dem Gebiet der Gemeinde Villars-sur-Glâne liegt;
- hat die Fusion der Schulkreise der Villa-Thérèse- und der Schönberg-Schule beschlossen;
- hat eine Subventionsverteilung an mehrere humanitäre Hilfsorganisationen vorgenommen und insgesamt einen Betrag von Fr. 12 500.– für achtzehn Hilfs- und Unterstützungsprojekte in verschiedenen Kontinenten ausbezahlt;
- hat mit Dank eine Spende von Fr. 1000.–, die dank einer Bilderausstellung zustande kam, zugunsten des Sozialdienstes der Stadt entgegengenommen;
- hat beschlossen, am Chemin de la Motta Parkuhren für Langzeitparkplätze aufzustellen (höchstens 10 1/2 Stunden für Fr. 3.–).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 août 2003, la ville de Fribourg comptait 895 chômeurs (-9), pour un taux de 5,20% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une diminution de 0,05% par rapport au mois de mai 2003 (5,25%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 9,12% de la population active, ce qui représente 1589 personnes (-82).

«Ouverture d'esprit et respect de l'opinion d'autrui»

CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 30 juin 2003, le Conseil général était appelé à approuver les comptes de l'exercice 2002, ainsi qu'à traiter de diverses propositions et questions.

Le Législatif a enfin élu M^{me} C. Nussbaumer (PS) en qualité de scrutatrice et M. A. Fidanza (PS) à la Commission communale de l'aménagement

Eloge de la démocratie directe

En début de séance, le Législatif communal entendit M. J.-P. Largo, son président, prononcer son allocution inaugurale. En voici quelques extraits: *«Le système de démocratie directe est sans doute plus fastidieux et plus exigeant pour les élus que les systèmes en vigueur chez nos voisins. Chez nous, le peuple a toujours le dernier mot, grâce aux droits de référendum et d'initiative, et c'est sans doute cette possibilité de s'exprimer qui nous évite les mouvements de grèves ruineux, qui secouent d'autres pays.»*

Il serait faux de voir dans ce pouvoir réservé au peuple un affaiblissement du pouvoir des élus. Au contraire, ceux-ci sont mis au défi de trouver une solution acceptable par la majorité tant des élus que du peuple. Cela présuppose non seulement une certaine ouverture d'esprit, mais surtout le respect de l'opinion d'autrui et des tâches et compétences dévolues au pouvoir exécutif, le Conseil communal.

Rechercher ensemble une solution acceptable par une grande majorité et bénéfique à la ville, signifie sans doute aussi qu'en notre qualité d'élus, nous devons éviter de nous écarter du mandat que nous donnent nos électeurs. C'est forts de ce mandat que nous devrions entrer dans cette salle en laissant le dogmatisme et les idéologies au vestiaire. Et inversement, lorsque nous sortons

d'ici, il faudrait éviter de faire des promesses non réalisables par une communauté urbaine dont les moyens sont limités.

Notre but commun doit être de promouvoir Fribourg et la qualité de vie de ses habitants. Grâce à une gestion saine, cette ville peut assumer des tâches importantes, notamment dans le domaine social.»

Comptes de l'exercice 2002

Les comptes de l'exercice 2002 de la Ville de Fribourg se présentent comme suit:

Total des produits Fr. 183 928 110,69
Total des charges Fr. 182 961 028,89
Excédents

des produits Fr. 967 081,80

Le budget 2002 prévoyait un déficit de 6 514 908 francs. Cet exercice bénéficiaire est le deuxième consécutif, après celui de 2001 (622 477,81 francs). Il s'explique, releva M. P.-A. Clément, vice-syndic, directeur des Finances, par la maîtrise des dépenses, notamment des charges de personnel, et surtout par le passage au système de la taxation fiscale annuelle.

Les recettes fiscales se sont élevées à 113 481 802 francs contre 107 475 000 francs au budget et 109 540 356 francs aux comptes 2001. Le produit de l'impôt sur le revenu présente un accroissement de 4 619 418 francs par rapport au budget. Cette progression résulte:

- de l'augmentation des revenus déclarés par les personnes physiques plus forte que ne le prévoyaient les indicateurs économiques;
- d'une progression du revenu des indépendants et des rentiers plus élevée que prévu;
- d'une diminution des déductions de certains postes importants dans la déclaration d'impôt (intérêts de la dette);
- du fait que l'estimation des revenus 2001 avait été faite sur la base de l'impôt 2000 calculé sur

la déclaration d'impôt 1997-1998, soit plusieurs années auparavant.

Les charges générales de l'exercice 2002 sont restées quasi identiques à celles du budget, puisqu'elles se sont élevées à 182 961 028 francs contre 182 972 932 francs.

Au 31 décembre 2002, la dette publique brute était de 209 500 000 francs. Quant à la dette publique nette, après déduction des liquidités et des fonds avec trésorerie, elle se monte à 187 891 645 francs. Toutefois, plusieurs emprunts (STEP, décharge de Châtillon, Sémiramis) ne sont pas financés par le ménage communal, mais par des taxes spéciales. La dette nette à charge du compte de fonctionnement est de 127 857 628 francs. Les intérêts passifs se sont montés à 8 516 344 francs.

Un résultat satisfaisant

Pour M. C. Joye, président de la Commission financière, ce résultat est *«satisfaisant»*. Il convient d'admettre que le Conseil communal fait du bon travail, essentiellement dans la maîtrise des charges et que les *«réformes entreprises portent leurs fruits»*. En un mot,

constate M. G. Gaillard (PLR), nous sommes sur la bonne voie. Les représentants des autres groupes, M. M. Ducrest (PDC) ou M^{me} R. Strobel (Liste Citoyenne), partagent les mêmes sentiments. M. T. Steiert (PS) de se demander si les bonnes surprises se répéteront en 2003. Ce sera effectivement le cas, lui répond M. P.-A. Clément. Pour M^{me} M. Genoud-Page, il ne faut pas tomber dans l'euphorie. La dette continue à progresser. Reste la question du découvert du bilan, même s'il a diminué d'un million de francs grâce au bénéfice de l'exercice. La Commission financière n'a pas d'objections contre la dissolution des réserves, remarque M. Joye. *«Il est, en effet, injustifié d'attribuer des montants à des réserves non obligatoires quand le bilan présente un découvert.»* La Commission financière accepte aussi d'entrer en matière quant à la réévaluation des actifs immobiliers pour autant que l'évaluation des immeubles soit réalisée par un institut spécialisé, qu'il y ait amortissement annuel de ces immeubles réévalués et que la procédure comptable passe par le compte de fonctionnement.

Au Musée d'art et d'histoire

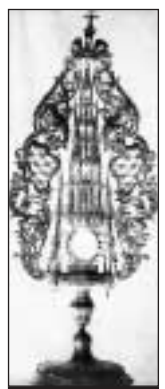
Découverte entre 6 et 7 L'œuvre du mois

Mardi 14 octobre 2003, de 18 h15 à 18 h45 env., M. Ivan Andrey, historien d'art auprès du Service cantonal des biens culturels, présentera un ostensor de l'église Saint-Maurice, créé dans la seconde moitié du XV^e siècle par un artiste d'origine strasbourgeoise.

Réalisé précisément par l'orfèvre Jost Schöffly l'Ancien, l'ostensor des Augustins de Fribourg a été offert en 1476 par la famille Velga. Modifié plusieurs fois entre 1671 et 1816, il était notamment porté le jour de l'Octave de la Fête-Dieu, lors d'une grande procession à travers le quartier de l'Auge. C'est le plus ancien ostensor en argent du canton.

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg.



Jost Schöffly:
ostensor des
Augustins,
Fribourg, 1476.
[MAHF/ photo: Service
des biens culturels]

«Geistige Aufgeschlossenheit und Rücksichtnahme auf andere Meinungen»

GENERALRAT

In seiner Sitzung vom 30. Juni 2003 hatte der Generalrat die Jahresrechnung 2002 zu genehmigen sowie verschiedene Anträge und Fragen zu behandeln. Zudem wählte er Catherine Nusbaumer (SP) als Stimmzählerin und Alain Fidanza (SP) als Mitglied der Raumplanungskommission.

Lob der direkten Demokratie

Zu Sitzungsbeginn vernahm das Gemeindeparlament die Antrittsrede seines neuen Präsidenten, Jean-Pierre Largo. Hier einige Auszüge: «Das System der direkten Demokratie ist für die Gewählten zweifellos ermüdender und anspruchsvoller als die Systeme, die bei unseren Nachbarn in Gebrauch sind. Bei uns hat dank Referendum und Initiative stets das Volk das letzte Wort, und diese Rechtsmöglichkeit erspart uns vermutlich die kostspieligen Streiks, unter denen andere Länder leiden.

Es wäre falsch, in diesem Volksrecht eine Schwächung der Macht der Gewählten zu sehen. Im Gegenteil, diese müssen stets eine Lösung finden, der ihre eigene Mehrheit wie jene des Volkes zustimmen können. Dies setzt nicht nur geistige Aufgeschlossenheit voraus, sondern auch die Rücksichtnahme auf andere Meinungen sowie die Achtung der Aufgaben und Zuständigkeiten der Exekutivgewalt, des Gemeinderats.

Die gemeinsame Suche nach einer Lösung, der die grosse Mehrheit zustimmen kann und die der Stadt Vorteile bringt, bedeutet zudem für uns Gewählte, dass wir uns nicht vom Mandat entfernen dürfen, das uns die Wählenden geben. Eingedenk dieses Mandats

sollten wir diesen Saal betreten sowie Dogmatismus und Ideologien vor der Türe lassen. Und wenn wir diesen Saal wieder verlassen, sollten wir keine Versprechungen abgeben, die für eine städtische Gemeinschaft mit beschränkten Mitteln nicht realisierbar sind.

Unser gemeinsames Ziel besteht darin, Freiburg und die Lebensqualität seiner Einwohnerinnen und Einwohner zu fördern. Mit Hilfe einer gesunden Geschäftsführung kann diese Stadt wichtige Aufgaben, insbesondere im Sozialbereich, erfüllen.»

Jahresrechnung 2002

Die Jahresrechnung 2002 der Stadt Freiburg präsentiert sich wie folgt:

Total der Einnahmen	Fr. 183 928 110.69
Total der Ausgaben	Fr. 182 961 028.89
Überschuss	Fr. 967 081.80

Hatte der Voranschlag 2002 ein Defizit von 6 514 908 Franken vorgesehen, konnte die Rechnung nach 2001, als ein Überschuss von 622 477.81 Franken erzielt wurde, zum zweiten aufeinander folgenden Mal positiv abgeschlossen werden. Laut Finanzdirektor und Vizeammann Pierre-Alain Clément erklärt sich das gute Ergebnis durch das strenge Ausgabenmanagement, insbesondere hinsichtlich des Personalaufwands, und vor allem durch den Wechsel zur Gegenwartsbesteuerung.

Die Steuereinnahmen beliefen sich auf 113 481 802 Franken; im Voranschlag war mit 107 475 000 Franken gerechnet worden, wäh-

rend die Jahresrechnung 2001 mit 109 540 356 Franken abgeschlossen hatte. Der Einkommenssteuerertrag nahm im Vergleich zum Voranschlag um 4 619 418 Franken zu. Diese Zunahme beruht auf:

- dem Anstieg der von den natürlichen Personen erklärten Einnahmen, der höher war, als die Wirtschaftsindikatoren vermuten liessen;
- einer Zunahme des Einkommens der Selbstständigen und Rentner, die höher ausfiel als vorhergesehen;
- einem Rückgang der Abzüge bestimmter wichtiger Posten in der Steuererklärung (Schuldzinsen);
- der Tatsache, dass die Schätzung der Einkommen 2001 auf der Basis der auf der Steuererklärung 1997-1998 berechneten Steuer 2000 beruhte.

Die allgemeinen Ausgaben der Jahresrechnung 2002 entsprechen fast genau den im Voranschlag vorgesehenen Zahlen: 182 961 028 Franken gegen 182 972 932 Franken.

Am 31. Dezember 2002 betrug die öffentliche Bruttoverschuldung 209 500 000 Franken. Die öffentliche Nettoverschuldung belief sich nach Abzug der Barmittel und der Fonds mit flüssigem Kapital auf 187 891 645 Franken. Allerdings sind verschiedene Anleihen (ARA, Mülldeponie Châtillon, Semiramis) nicht durch den Gemeindehaushalt, sondern durch Sonderabgaben finanziert. Die Nettoverschuldung zu Lasten der laufenden Rechnung betrug **127 857 628 Franken**. Die Passivzinsen stiegen auf 8 516 344 Franken.

Ein zufriedenstellendes Ergebnis

Für Claude Joye, Präsident der Finanzkommission, ist dieses Ergebnis «zufriedenstellend». Man muss anerkennen, dass der Gemeinderat gut gearbeitet hat, vor allem im Ausgabenmanagement, und dass «die durchgeführten Reformen ihre Wirkung zeigen». Kurz gesagt, sind wir, wie Georges Gaillard (FDP) feststellte, auf dem richtigen Weg. Die Vertreterinnen und Vertreter der anderen Fraktionen, Michel Ducrest (CVP) und Regula Strobel (Stadtbewegung), schlossen sich dieser Meinung an. Thierry Steiert (SP) fragte sich, ob es auch 2003 angenehme Überraschungen gäbe, was Pierre-Alain Clément bestätigen konnte. Für Madeleine Genoud-Page wäre es fehl am Platz, jetzt in Euphorie zu fallen. Die Verschuldung nimmt weiter zu. Bleibt das Problem des Bilanzdefizits, selbst wenn es sich dank des Überschusses der Jahresrechnung um 1 Million Franken verringert hat. Die Finanzkommission hätte keine Einwände gegen die Auflösung von Reserven, stellte Claude Joye fest. «Es wäre in der Tat ungerechtfertigt, die nicht obligatorischen Reserven zu erhöhen, während die Bilanz ein Defizit aufweist.» Die Finanzkommission sei zudem bereit, auf eine Neueinschätzung der Immobilienwerte einzutreten, wenn diese Schätzung von einem Fachinstitut vorgenommen, eine jährliche Abschreibung der neugeschätzten Immobilien stattfinden und die Buchführung über die laufende Rechnung erfolgen würde.

Aux amateurs de champignons!

Dès cette année, la Commune de Fribourg n'assume plus le contrôle des récoltes de champignons. Les amateurs de cryptogames pourront néanmoins s'assurer de la comestibilité de leur récolte. Les contrôles sont prévus à Marly, au Restaurant de la Gérine, du lundi au samedi, de 18 h 30 à 19 h 30, ceci jusqu'au début du mois de novembre 2003. Hors saison les contrôles se font sur rendez-vous au 026 436 29 93.

Hinweis für Pilzsammler!

Ab diesem Jahr führt die Gemeinde Freiburg keine Pilzkontrollen mehr durch. Dennoch können die Pilzfreunde weiterhin die Essbarkeit ihres Sammelgutes prüfen lassen. Die Kontrollen finden bis Anfang November 2003 montags bis samstags von 18.30 bis 19.30 Uhr im Restaurant de la Gérine in Marly statt. Ausserhalb der Saison kann eine Kontrolle telefonisch vereinbart werden unter Nr. 026 436 29 93.

«Bistrots sympas à Fribourg»

L'AUBERGE DE L'ANGE

C'est un des bijoux de «la Basse», l'Auberge de l'Ange, qui sert bien agréablement de point final au concours 1700 de la saison 2002-2003 s'achevant dans la présente édition et consacré à une sélection de bistrots typiques de Fribourg, fort sympathiques au demeurant.

Lorsque voici un an et demi la famille Vogel, venant du Haut-Valais, est arrivée à Fribourg pour reprendre l'Auberge de l'Ange, elle ne s'est pas sentie dépaysée du tout. «*Le caractère des gens y est le même et, là-bas aussi, on parle indifféremment l'allemand et le français*», affirme Peter Vogel.

Fan du HC Gottéron

Plusieurs autres raisons ont décidé ce natif de Loèche-les-Bains à quitter son village où il était responsable du centre sportif: tout d'abord les difficultés financières – qui défrayèrent la chronique – de cette commune valaisanne, ensuite, son envie de toujours de tenir un restaurant lorsque ses enfants seraient grands, son attachement à Fribourg, son intérêt marqué pour le hockey et pour l'équipe de Gottéron, et son amitié de longue date avec Jakob Lüdi, le propriétaire du bâtiment.

Ce dernier, célèbre joueur au HC Gottéron lors de sa montée en ligue A, a laissé la marque du club dans le restaurant. Les vétérans de l'équipe de hockey s'y réunissent



A votre service, la famille Vogel.

toujours, et bien des coupes sont encore présentes dans la vitrine. Suspendus au mur se trouvent une photo dédicacée de David Aebscher et d'autres objets ayant appartenu à de célèbres joueurs. Même si la patinoire se trouve maintenant bien loin, les joueurs actuels viennent encore souvent à l'Auberge de l'Ange.

Spécialités valaisannes

Pour ouvrir un restaurant, mieux vaut savoir cuisiner!... Peter Vogel a donc suivi des cours de cui-

sine à Berne et à Zurich. Les jours de congé, il donne un coup de main à des amis cuisiniers et perfectionne ainsi les b.a.-ba du métier. Sa cuisine est simple, traditionnelle et... valaisanne! La fondue est composée de fromages d'alpage du Valais; tous les jeudis soir, c'est la raclette. Quant aux composants de l'assiette valaisanne, ils viennent bien sûr de ce canton, tout comme la spécialité du restaurant: la fondue valaisanne. C'est une fondue à la viande, mais pas n'importe laquelle, une viande de bœuf ressemblant un peu de la viande séchée, spécialement préparée par un boucher de Sierre. Cette fondue est servie avec quatre sauces, du riz ou des frites. C'est le plat le plus fréquemment réclamé par la clientèle. Une autre spécialité est le steak sur ardoise avec frites, légumes et sauce. La carte offre aussi des plats traditionnels comme filets de perche, pâtes, röstis, salades, croûtes au fromage, etc., le tout arrosé évidemment de vins du Valais, qu'ils soient blancs ou rouges. Et pour couronner le tout, le café Madeleine: un café très particulier, dont il ne faut pas abuser (non pas en raison de la caféine...),

spécialité de la patronne Madeleine Vogel, qui s'occupe du service avec sa fille.

Terrasse et enseigne

Le café lui-même compte une quarantaine de places, avec une petite salle d'une vingtaine de couverts. Un carnotzet est à disposition de petits groupes. La célèbre terrasse de quarante-deux places surplombe la Sarine et offre une vue superbe entre le pont de Berne et celui de Zaehringen. Les week-ends de beau temps, on peut y déguster des grillades et notamment une saucisse spécialement fabriquée pour l'Ange par un boucher de Fribourg.

L'Auberge de l'Ange est un des plus anciens établissements de la ville. Son enseigne porte la date de 1444. Il s'agit là probablement de la plus vieille enseigne encore en place en ville de Fribourg et d'une des plus anciennes du canton et de Suisse romande.

A l'enseigne de l'Ange, l'ambiance ne manque pas, surtout certains soirs, lorsque des clients s'emparent des trois accordéons mis à disposition!

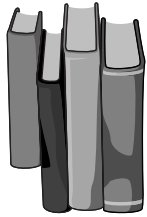
Le Gottéron

Si l'Auberge de l'Ange surplombe la Sarine, c'est cependant bien le Gottéron qui passe sous le restaurant et se jette dans la rivière sur le côté du bâtiment. Ce petit cours d'eau fut jadis très important pour Fribourg. En effet, dès sa fondation, la ville se développa grâce à diverses industries, les campagnes environnantes fournissant les matières premières, et les rivières l'énergie hydraulique. Dans les gorges du Gottéron, un canal à pente sans à-coups fut creusé. Son alimentation en eau fut régulée par trois digues, sur un parcours de quelque 1200 mètres. Grâce à ce système, plus de trente moulins fonctionnèrent du Moyen Age au XX^e siècle dans la vallée du Gottéron.



La magnifique terrasse de l'Ange.

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Der Sommer geht zu Ende und eine neue Serie von Beiträgen im *1700* beginnt. Nachdem wir im letzten Jahr die verschiedenen Klassifikationen erklärt haben, werden wir nun jeweils am Anfang der Beiträge **Bücher zu einzelnen Ländern** vorstellen. Da im Mai 2003 die Stadt St. Petersburg ihren 300. Geburtstag feiern konnte, beginnen wir mit **Russland**. So können Sie diese Bücher bei uns im Katalog suchen: Für Suche nach Romanen Knopf «Stoffkreis», für Suche nach Sachbüchern Knopf «Schlagwort» anklicken, als Einschränkung Lesealter «Erwachsene» einstellen und «Russland» ins Suchfeld schreiben. Wenn Sie Romane und Sachbücher zusammen suchen möchten: Knopf «Thema» anklicken und weiter wie oben.

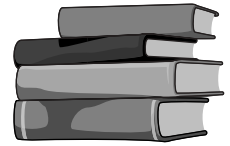
Als Ergebnis wird eine Liste angezeigt. Möchten Sie zu einem Buch Näheres erfahren, so klicken Sie auf die entsprechende Zeile und den Knopf «Seitenansicht». Zu unserem Thema erscheinen auf der Liste neben den bekanntesten Autoren Tolstoi und Dostojewski Romane von Tschingis Aitmatow, Juri Rytcheu und Boris Pasternak, aber auch weniger bekannte wie Wladimir Kaminer, «Militärmusik» und Hanes Oivind, «Permafrost». Auch «Was der Sturm sät» von Kathleen Woodiwiss spielt in Russland. Ganz neu und aktuell sind die Sachbücher «**Das neue Bernsteinzimmer**» von Reinhard Appel und die Biographiensammlung «**Die Zarrinnen**».

Jetzt aber noch einige Rosinen aus unseren Sommereinkäufen: Passend zur Jahreszeit erschien «**Sommergäste in Trouville**», wo die kürzlich verstorbene deutsche Autorin Undine Gruenter Geschichten von Menschen am Strand, in den Hotels und Ferienhäusern des Badeortes in der Normandie erzählt. Der Solothurner Mundartautor Ernst Burren legt unter dem

Titel «**Chrützfahrte**» nicht etwa Geschichten von einer Kreuzfahrt, sondern kurze, hintergründige Gedichtgeschichten vor, die in ihrer geballten Form oft eine ganze Lebensreise enthalten und doch auf wenigen Seiten Platz finden. Das letzte Jahrhundert in der Schweiz spiegelt sich in zwei biographischen Romanen: «**Drei Häuser – eine Jugend im Engadin**» von Maria Colombo und «**Bubikopf und Putzturban – ein Leben im 20. Jahrhundert**» von Hedi Wyss. An den Anfang des letzten Jahrhunderts führt uns «**Europas schneeige Pelzboa – Texte zur Schweiz**» von Robert Walser. Es sind kurze Texte über Historisches, Geographisches (so auch über Freiburg), Literarisches und Politisches, begleitet von zeitgenössischen Abbildungen, meist Postkartenansichten. Ein Buch, das man immer wieder gerne zur Hand nimmt, um einige der Miniaturen zu genießen. In «**Kuh-schweizer und Sauschwaben – Schweizer, Deutsche und ihre Hassliebe**» sind Texte von Deutschen und Schweizer Autoren, so Gunhild Kübler, Johanna Johansen, Adolf Muschg, Peter Bichsel, Hugo Loetscher oder Roger de Weck zu diesem immer aktuellen Thema vereinigt. Ein anderer Gegensatz ist Thema in «**Typisch katholisch, typisch evangelisch – ein Leitfaden für die Ökumene im Alltag**» von Michael Meyer-Blanck. Dem Winter nähern wir uns mit «**Doktor Schleyers isabellenfarbigen Winterschuhen – Kolumnen 2000**» von Peter Bichsel. Der spannende historische Roman um die germanische Fürstentochter Auriane und den römischen Patrizier Marcus Julianus, «**Mondfeuer**», von Donna Gillespie erhält mit «**Mondschatten**» eine ebenso spannende Fortsetzung.

Unsere Bibliothek wurde durch den ganzen Sommer rege besucht. Das heisse Wetter hielt also nie-

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

La reprise de notre rubrique sur les livres correspond à la parution de *1700* après sa pause estivale. Nous avons eu le temps de lire et d'amasser nos propositions de lectures. En voici quelques-unes:

Balades des chemins creux (Soupe d'orties 2), de Michel Peyramaure. Héroïques ou naïfs, les personnages de ces nouvelles font revivre les légendes du plateau de Millevaches, en terre de Corrèze; c'est la vie rurale de la première moitié du XX^e siècle, celle des noces, des Toussaints et des fêtes foraines.

La joueuse de go, de Shan Sa. Ce roman est la belle et profonde histoire d'un amour impossible entre une jeune Chinoise et un officier japonais. Le sentier tortueux du destin les met face à face dans cette période tourmentée de 1931, alors que l'armée japonaise occupe la Mandchourie. Poignant, cruel!

Quartier lointain, de Jirô Taniguchi. Personne ne devient jamais vraiment adulte. L'enfant que nous avons été est toujours là, bien vivant, tout au fond de nous. C'est l'aventure d'un homme de 48 ans qui se retrouve dans la peau d'un ado de 14 ans. Une bande dessinée pour adolescents et adultes qui a obtenu le prix du Festival d'Angoulême en 2003.

Les yeux bleus de Mistassini, de Jacques Poulain. Ce roman nous parle de l'univers des livres en sui-

manden vom Lesen ab. Wir freuen uns darüber und erwarten Sie auch im Winterhalbjahr so zahlreich.

Deutsche Bibliothek Freiburg
Spitalgasse 2, 1700 Freiburg
Tel. 026 322 47 22

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,
Freitag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

vant un vieil écrivain et libraire québécois, Jack Waterman, qui se penche sur son passé et ses illusions perdues.

Vue cavalière, de Wallace Stegner. Un septuagénaire californien croyant avoir réussi sa vie découvre à la relecture d'un journal intime vieux de vingt ans qu'il a en fait pratiquement tout raté. Une lecture vraiment décapante.

L'insupportable Bassington, de Saki. Dans ce roman où l'auteur distille un humour très mordant, le héros n'a aucune morale. Il fréquente Elaine, une riche héritière. Va-t-elle finir par quitter son cynique amoureux?

Le pays de Carole, de Jacques-Etienne Bovard. Ce roman est l'histoire d'un homme ordinaire, mais si proche de nous, de nos sensations, avec ses problèmes amoureux, professionnels, familiaux et existentiels. Le tout sur fond de Gros-de-Vaud, ce qui nous rapproche encore de lui. Magnifique!

L'analyste, de David Homel. La lente dérive d'Aleksander qui commet une faute professionnelle avec une patiente assez déjantée dans une Yougoslavie en pleine épuration ethnique. Roman qui se termine par un rebondissement inattendu!

Exposition. Le Centre-Ateliers La Farandole présente *L'Art et les artistes*, une exposition de dessins des employés de La Farandole, pour marquer l'édition spéciale du 30^e numéro de leur journal «Farandole». A voir, du 24 septembre au 11 octobre 2003. Entrée gratuite.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg
Rue de l'Hôpital 2, entrée C.
Horaires:

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14 h à 18 h,
mercredi de 10 h à 20 h,
samedi de 10 h à 12 h.

Evénement important dans le quartier du Schoenberg

LA NOUVELLE ÉCOLE DE LA VILLA THÉRÈSE

Une école du XXI^e siècle est née. La nouvelle école de la Villa Thérèse a en effet ouvert ses portes le jeudi 21 août 2003. Grâce, à cette extension, l'école de la Villa Thérèse est devenue le principal site de scolarité enfantine et primaire du quartier du Schoenberg.

Par sa nouvelle dimension, elle compte désormais parmi les plus importantes écoles de notre ville. L'agrandissement de l'école est composé de 13 salles de classes enfantines et primaires, une de gymnastique double et diverses salles spéciales. Située sur le magnifique site de la Villa Thérèse, elle complète l'ancien bâtiment qui compte aujourd'hui 7 classes en plus de divers locaux (salles d'appuis, d'étude, etc.). L'école de la Villa Thérèse se caractérise désormais par son offre scolaire exhaustive. En effet, tout ce que compte le canton de Fribourg comme types de classes enfantines et primaires se trouve désormais dans la nouvelle école, à savoir: 3 classes enfantines, 1 classe d'accueil, 1 classe à rythme lent, 3 classes de développement (petits, moyens et grands) et 12 classes primaires (soit deux filières complètes de la première à la sixième classe).

«Le Petit Prince»

Le projet de cette école a été baptisé par l'architecte Daniele Marques «Le Petit Prince», titre célèbre de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, écrite il y a 60 ans.

L'architecte, comme le célèbre aviateur, imaginait-il remporter le même succès avec son œuvre? Bingo! Le concepteur du projet «Le Petit Prince» a reçu le 1^{er} prix du concours d'architecture et de plus, le lauréat a pu le réaliser. Qui sait, un enfant a peut-être demandé à l'architecte «s'il vous plaît... dessine-moi...une école!»

En ce qui concerne l'œuvre littéraire, on dit de l'histoire qu'elle appartient au domaine de l'irréel, par ses animaux et ses plantes qui parlent, par l'univers décrit où l'on erre de planète en planète, et par les dessins qui prennent vie. L'iconographie des aquarelles de l'auteur ne fait-elle pas véritablement partie de l'œuvre? En revanche, s'agissant de l'œuvre de l'architecte, elle appartient bien au domaine du réel, même si les couleurs utilisées sans retenue par le coloriste mandaté (jaune, vert, bleu orange et rouge) donnent une impression fantastique qui nous emmènerait presque dans le monde magique du *Petit Prince*.

Trois nouveaux bâtiments

Les habitants du quartier, et en particulier les parents des petits écoliers, n'ignoraient pas que la Villa Thérèse ne répondait plus aux exigences actuelles d'une école,

tant au niveau dimensionnel qu'à celui de l'orientation des classes. L'architecte a dès lors été mandaté pour adjoindre une extension à l'ancienne école. Les trois nouveaux bâtiments peuvent désormais recevoir toutes les fonctions demandées qui n'ont pas trouvé place dans l'ancienne Villa. Cela dit, une école enfantine et primaire doit être plus qu'une série de classes bien orientées, bien éclairées, bien colorées et bien dimensionnées. C'est avant tout un lieu où l'enfant en pleine croissance doit pouvoir s'épanouir, un lieu d'ordre, de bon sens et de raison où l'enseignant peut aisément transmettre le savoir. Pour y parvenir, l'école d'aujourd'hui doit obligatoirement prévoir des infrastructures modernes et conformes aux nouveaux besoins pédagogiques imposés par l'Etat. Les nouvelles réformes introduites ces dernières années (nouvelles méthodes d'apprentissage de la lecture, des mathématiques, du chant et de l'allemand) privilégient le travail en groupe, une meilleure utilisation des espaces de la classe ainsi que la mobilité. A cela s'ajoute l'intensification de l'introduction des nouvelles technologies à l'école (Internet).

Le décor est ainsi planté. Lorsqu'on sait qu'à Fribourg une école

se construit tous les 25 ans, il était impossible d'imaginer une nouvelle école faite à l'image de la dernière construction scolaire. Ainsi, le défi consistait non pas à proposer un simple ajout, mais un nouveau concept, en d'autres termes une école des temps modernes, une école du XXI^e siècle. Celle-ci devait en outre s'intégrer dans le site et ne pas effacer l'ancienne Villa. C'est précisément ce défi qui a été relevé par l'architecte et son équipe, ainsi que par tous ceux qui ont étroitement collaboré à ce succès, notamment les autorités politiques, la Direction de l'Édilité, la Direction des Ecoles, les enseignants, et l'ensemble des collaborateurs des entreprises engagées dans ce projet, sans qui rien n'aurait pu être construit.

«Cool, c'est super!»

Pour se convaincre du succès du projet, il suffisait d'observer les écoliers heureux de retourner à l'école après la pause estivale, ce jeudi 21 août 2003. Voir leurs yeux émerveillés à la découverte de leur nouvelle classe et entendre leurs réactions sont des expériences qui ne peuvent laisser personne indifférent. Par exemple la réponse d'un enfant à la question de sa maman qui lui demandait comment sa première matinée s'est déroulée

d'une petite cuisine agencée, d'un sanitaire et d'un accès propre par un escalier qui reprend la couleur dominante de chaque classe... Non, ce n'est pas un rêve, ce n'est pas le *Petit Prince* dans son monde irréel dont l'ensemble forme une succession de séquences, d'épisodes très distincts, marqués surtout par leurs personnages archétypaux respectifs (l'économiste, l'allumeur de réverbères, le géographe, etc.). Non, il ne s'agit que du «*Petit Prince*» de l'architecte Daniele Marques. Vous savez, cette nouvelle école de la Villa Thérèse qu'il a dessinée pour la Ville de Fribourg et qui n'est autre que l'archétype de l'infrastructure scolaire de demain. Mais demain, n'est-ce pas déjà aujourd'hui?

spécifique. Enfin, le bâtiment des classes enfantines est une pure merveille. Les 4 classes traversantes, éclairées chacune par des baies vitrées imposantes, sont équipées d'un mobilier de premier ordre (le même que pour les grands, mais en version mini),



«Cool, c'est super! La classe est toute jaune et j'ai un pupitre pour moi tout seul! Je me réjouis d'y retourner cet après-midi!»

Il est vrai que le nouveau mobilier ne passe pas inaperçu. Les pupitres monoplaces sur roulettes ont remplacé nos bons vieux pupitres biplaces fixes. En peu de temps et en toute simplicité, l'enseignant peut modifier l'aménagement de sa classe en fonction de la leçon à donner. Le mobilier a été notamment choisi pour son excellente ergonomie et sa mobilité et non seulement pour son esthétique irréprochable. Le tableau noir n'est noir qu'à l'extérieur (tableau fermé) et il est blanc à l'intérieur

(tableau ouvert). Cette nouveauté permettra d'utiliser ce matériel également comme un écran supplémentaire. Comme le traditionnel rétroprojecteur, le projecteur multimédia aura l'avantage de superposer des images et des textes directement sur les données déjà inscrites à la main au tableau par le maître ou l'élève. Par ailleurs, tout a été prévu pour accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux outils informatiques. Ainsi les ordinateurs des 9 classes du nouveau bâtiment primaire sont connectés au réseau Internet. Les informations récoltées sur Internet pourront également être projetées sur le tableau blanc ou sur un écran

VILLA THÉRÈSE

LE PATRIMOINE DE DEMAIN

L'ensemble scolaire de la Villa Thérèse au Schoenberg est un projet développé par l'architecte lucernois Daniele Marques. A l'issue du concours d'architecture, ouvert à tous les architectes suisses, le jury a déjà reconnu les qualités exceptionnelles de sa proposition disposant, dans le parc arborisé, cinq volumes assemblés dans un ordre précis. L'auteur a choisi une implantation selon un concept de campus regroupé autour d'un espace central où les bâtiments anciens, la Villa Thérèse, construite en 1905 par l'architecte Léon Hertling, et sa chapelle, dialoguent avec les trois nouveaux volumes construits. Les trois bâtiments abritent l'école primaire de 12 salles de classe, l'école enfantine avec 4 salles et la salle de sports double.

Le langage architectonique présente une réponse intéressante par un jeu subtil dans le traitement des façades où alternent béton anthracite et baies vitrées généreuses, mettant judicieusement en relation l'intérieur et l'extérieur. Par une mise en place intéressante, les vitrages s'ouvrent sur le parc extérieur et offrent des vues de grande qualité, mettant en relation l'école et la ville. Les percements dans la façade illuminent les volumes sombres valorisant les espaces intérieurs. L'architecte Daniele Marques et le coloriste Jürg Niederberger ont mis en scène une palette qui crée une ambiance où la touche de couleur est fonction de l'espace occupé.

Cet ensemble scolaire, où l'intervention architecturale de ce début de XXI^e siècle dialogue avec un édifice intéressant du début du XX^e siècle, au milieu d'un parc de verdure réaménagé, apporte une contribution majeure à l'architecture contemporaine suisse.

L'économie de l'énergie... une école «Minergie»

A la pointe de la nouveauté en matière d'économie d'énergie, ce nouvel ensemble scolaire répond au souci constant d'éviter tout gaspillage. Par le dimensionnement des isolations thermiques, par un système de ventilation contrôlée, par l'installation de puits canadiens, ce nouveau centre scolaire répond aux mesures du label «Minergie», qui vise à réduire au maximum la consommation de l'énergie. L'installation de panneaux solaires, sur le toit de la halle de sports double, apporte un complément d'énergie important à la production de l'eau chaude sanitaire.

Cette contribution nouvelle pour une école au label «Minergie» confirme le souci constant d'économie d'énergie, selon le concept développé avec le programme de l'Agenda 21.



Fribourg en fête...

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CHARTE DE JUMELAGE AVEC RUEIL-MALMAISON ET LE BICENTENAIRE DE L'ACTE DE MÉDIATION

En ce début juillet, Fribourg retrouva, pour quelques heures, son rôle de « capitale » de la Suisse, lors de l'Acte officiel commémorant le Bicentenaire de l'Acte de Médiation, tout en rappelant ses liens d'amitié tissés depuis deux lustres avec la Ville de Rueil-Malmaison.

A l'occasion du dixième anniversaire de son jumelage avec la Ville de Rueil-Malmaison, le 4 juillet 2003, Fribourg eut l'honneur et la joie d'accueillir son représentant officiel en la personne de M. Jacques Baumel, maire et ancien ministre. Cette chaleureuse rencontre fut notamment marquée par l'inauguration de la « Terrasse de Rueil-Malmaison », espace public jouxtant le jardin du Funiculaire, à la route des Alpes. Aux autorités communales, cantonales et diplomatiques, ainsi qu'aux représentants des sociétés françaises de Fribourg – à relever entre autres la présence de M. François Nordmann, ambassadeur de Suisse en France et ancien conseiller communal –, MM. Jacques Baumel et Dominique de Buman, syndic de la Ville, dirent combien ce jumelage franco-fri-



Entre Fribourg et Rueil-Malmaison, un « jumelage du cœur ». Sur notre photo, M. Jacques Baumel, maire et ancien ministre, lors de son allocution. [Photo AVF]



Pour quelques heures, Fribourg est redevenue « capitale » de la Suisse.

[© La Gruyère, photo C. Dutoit]

bourgeois leur tenait à cœur, tout en se félicitant que cet espace, au centre même de la cité, puisse désormais témoigner concrètement de cette profonde amitié entre Rueillois et Fribourgeois, amitié légitimée par l'Histoire. Revêtant un caractère des plus cordiaux et animée par un quatuor de cuivres, cette manifestation publique, quelque peu « baptisée » par la pluie, se poursuivit le soir même à l'Hôtel de Ville par la remarquable conférence du Professeur Jean Tulard, de la Sorbonne, qui enthousiasma le public venu en nombre découvrir sa vision haute en couleur de la période napoléonienne.

Le 5 juillet, lors de la journée officielle du Bicentenaire de l'Acte de Médiation et de la première Diète fédérale à Fribourg, l'Etat et la Ville accueillirent non sans éclat leurs hôtes confédérés, avec, à leur tête, M. Joseph Deiss, conseiller fédéral, et M^{me} Annemarie Huber-Hotz, chancelière de la Confédération. Aux corps constitués étroitement associés à cet événement s'étaient également jointes des délégations étrangères. A l'issue de l'Acte officiel qui se déroula en l'église des Cordeliers, une plaque

commémorative, dans les quatre langues nationales, fut inaugurée par MM. Joseph Deiss, Claude Lässer, président du Conseil d'Etat, et le syndic Dominique de Buman. A souligner que cette manifestation était agrémentée par l'Orchestre des Jeunes de Fribourg, ainsi que par le Corps de musique de Landwehr et le Contingent des Grenadiers, les Dames bourgeoises y apportant de même leur précieux concours. Empreint de solennité, cet Acte rappela à tout un chacun le rôle cardinal de trait d'union exercé avec conviction par Fri-

bourg, redevenue symboliquement, le temps d'une journée, « capitale » de la Suisse.

En fin d'après-midi, les autorités communales de Givisiez reçurent devant le château d'Affry, avec la collaboration de la Fondation du même nom, les représentants de la Ville et de l'Etat, ainsi qu'une nombreuse assistance, afin d'honorer comme il se doit une famille qui symbolise plus que toute autre l'amitié franco-fribourgeoise, particulièrement en cet anniversaire. Célébrant aussi son bicentenaire, le Corps de musique de la Ville de Bulle vint apporter le salut de la Gruyère.



Une amitié placée sous le signe de Clio, la muse de l'Histoire. [Photo AVF]

Programme du Bicentenaire de l'Acte de Médiation et de la première Diète fédérale à Fribourg

Du 22 septembre au 19 novembre 2003, exposition à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (rue Joseph-Piller 2) sur le thème: «1803 Quand Fribourg était capitale de la Suisse – Als Freiburg die Hauptstadt der Schweiz war». Vernissage: le 8 octobre 2003 à 17 h (manifestation publique). A souligner que cette exposition sera ensuite présentée à Bulle et à Morat.

Le samedi 4 octobre 2003, colloque de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires à l'Hôtel de Ville, Fribourg, salle du Grand Conseil – dès 9 h 30 –, sur: «Guerre et paix en Europe ou les enjeux militaires de l'Acte de Médiation (1801-1803-1814)». Renseignements et inscription auprès de la Bibliothèque militaire fédérale, 3003 Berne: M. D. Pedrazzini – tél. 031 324 50 98.

Les 10 et 11 octobre 2003, colloque scientifique à l'Université de Fribourg consacré à la Médiation (1803 – 1813/14). Ouvertes au public, ces deux journées scientifiques se dérouleront à Miséricorde, respectivement en la salle du Sénat (10 octobre: volets international et national – dès 9 h) et en la salle 3115 (11 octobre: volet régional – dès 8 h 30).

Fribourg – 1803 – Capitale de la Suisse

Freiburg – 1803 – Hauptstadt der Schweiz

LA DERNIÈRE ALLIANCE FRANCO-SUISSE SIGNÉE À FRIBOURG LE 27 SEPTEMBRE 1803

Déjà choisie au lendemain des Guerres d'Italie pour la conclusion de la Paix perpétuelle de 1516 entre le royaume de France et le Corps helvétique des XIII Cantons, notre cité, en sa qualité de première capitale annuelle et tournante de la Médiation, servit de cadre à la signature, en automne 1803 et sous l'égide du Landammann Louis d'Affry, de la dernière alliance franco-suisse. Rappel de cet événement par l'historien Alain-Jacques Tornare, spécialiste de la période.



Site au N° 16 de la rue Pierre-Aeby, l'ancienne résidence de ville du Landammann Louis d'Affry servit provisoirement de première «chancellerie fédérale».

[© Photo Vincent Murith]

De tout temps, la France a accordé une place importante à l'alliance franco-suisse dont la nécessité se faisait toujours sentir en 1803, à tel point que le premier sujet de discussion de la Diète fédérale qui siégea dès le 4 juillet sur les bords de la Sarine fut précisément le Traité d'alliance. Le célèbre général Michel Ney, l'ambassadeur français en Helvétie, voulait voir aboutir ce projet prioritaire le plus rapidement possible, afin notamment de conclure une nouvelle convention militaire avec les Suisses. La Diète n'était pas censée durer plus d'un mois, et pourtant elle ne s'acheva qu'au début de l'automne. Ney comprit très vite qu'elle ne fonctionnait pas comme simple «chambre d'enregistrement» des volontés consulaires. Il s'agissait bel et bien de négociations qui allaient prendre tout l'été, l'essentiel étant de conclure.

Dialogue franco-suisse à Fribourg

Les pourparlers en vue de l'élaboration de l'Alliance et de la Capitulation militaire furent laborieux, de l'aveu même de Ney qui n'était pourtant pas du genre à s'en laisser compter. Ce projet d'alliance souleva des réticences dans bien des cantons. Nombre de députés à la Diète éprouvaient des répugnances à trai-

ter avec la France, même en passe de sortir définitivement de la Révolution. Dans un contexte délicat, le Landammann Louis d'Affry (1743-1810) s'employa à rapprocher les positions de Ney, qui trépignait d'impatience, et celles d'une Diète récalcitrante, déployant au passage des trésors de diplomatie pour endormir Ney et calmer la Diète. Au sortir d'une guerre civile entre Suisses accoutumés aux querelles de clocher, le dialogue n'allait pas de soi. Celui qui sut toujours si bien jouer les «messieurs bons offices» incita avec tact et obstination les délégués des cantons à se rencontrer dans sa résidence de Fribourg, reconverte en «chancellerie fédérale». Ce fut un lieu idéal pour arrondir les angles, étouffer les passions, apaiser les rancunes. Trait d'union franco-suisse, Louis d'Affry fut à sa manière un médiateur de haute volée, dirigeant la Diète fédérale de main de maître. Désormais, cette dernière parvient à prendre ses décisions à la majorité qualifiée des trois quarts. On revenait de si loin! Les Diètes du XVIII^e siècle n'étaient en effet qu'une simple réunion d'ambassadeurs prenant leurs décisions à l'unanimité. Sous l'Ancien Régime, un homme d'Etat saint-gallois avait pu affirmer, par dérision, que s'il voulait faire signer aux différents membres du Corps

helvétique une déclaration portant sur la présence de neige en hiver, il n'arriverait à son but qu'après une douzaine de référendums! Mais tout va si vite en ce début de XIX^e siècle que le temps n'est décidément plus aux tergiversations d'autrefois entre gens de bonne compagnie. Accumulant néanmoins les difficultés de pure forme, la Diète reprend les bonnes vieilles méthodes dilatoires qui avaient désespéré au siècle précédent les ambassadeurs en place à Soleure. Or, il fallait faire vite et bien, rester ferme dans la souplesse, tout en emportant la décision sans brusquer personne: la quadrature du cercle en quelque sorte! D'Affry sut empêcher la Diète de s'enfoncer dans les querelles stériles pour se focaliser sur la reconstruction confédérale et le rétablissement du lien traditionnel franco-suisse.

Le 18 juillet, la Diète étudia le nouveau Traité d'alliance par rapport à la Paix perpétuelle de 1516, à son renouvellement de 1777 et au Traité signé en 1798 avec la République helvétique. Aussi élaborait-elle deux contre-projets où furent mis en avant le besoin de sécurité et de neutralité, ainsi que les intérêts économiques du pays. Le général-ministre Ney trouva les contre-propositions «exagérées et opposées aux intérêts de la France».

Napoléon Bonaparte à l'écoute de la Suisse

Décidément bien disposé à l'égard de l'Helvétie, le Premier Consul se montra conciliant. Une fois de plus, Louis d'Affry fut un précieux intermédiaire entre Français et Suisses lors des négociations relatives à l'Alliance et à la Capitulation qui auraient fort bien pu très mal se passer. Le 27 septembre 1803 (4 vendémiaire an XII) fut ainsi signé sur les bords de la Sarine un Traité d'alliance défensive d'une durée de 50 ans, entre la France et la Suisse, sur la base de la Paix perpétuelle de 1516. Notre pays allait vivre dix ans de calme au milieu d'une Europe en guerre et parfaire le concept de neutralité qui allait trouver sa consécration au Congrès de Vienne, en 1815. L'Avoyer en charge et Landammann de la Suisse Louis d'Affry ratifia le 17 octobre 1803 l'Alliance au nom du Petit et Grand Conseil du Canton de Fribourg. Ainsi se tournait la malheureuse et désastreuse page du Traité d'alliance offensif et défensif de 1798!

Ces longues négociations, parfois orageuses, tendent à prouver que la Suisse n'était pas alors un simple satellite de la *Grande Nation*. A la lumière des après négociations qui ont préludé à la signature de cette dernière Alliance franco-suisse, comment peut-on raisonnablement reprocher aux Suisses une attitude complaisante à l'égard de la France, surtout quand on voit de grandes puissances comme la Prusse d'abord, l'Autriche ensuite, conclure bientôt à contre-cœur une alliance avec la France face au Tsar de toutes les Russies. Si la Suisse n'avait été, comme on l'entend çà et là, qu'un protectorat français, Napoléon Bonaparte aurait imposé unilatéralement l'Alliance sans mettre près de trois mois pour l'élaborer d'un commun accord.

Alain-Jacques Tornare

CONSULTATION POPULAIRE DU 19 OCTOBRE 2003



VOLKSABSTIMMUNG VOM 19. OKTOBER 2003

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture des bureaux de vote et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **19 octobre 2003**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

ÉLECTIONS

1. Election de deux députés au Conseil des Etats;
2. Election en vue du renouvellement de la députation fribourgeoise au Conseil national.

OÙ?

PÉROLLES:	Ecole primaire du Botzet	rue du Botzet 16
BEAUREGARD:	Ecole primaire de la Vignettaz	route de la Gruyère 9
PLACES:	Ancien Hôpital des Bourgeois	rue de l'Hôpital 2
JURA:	Salle paroissiale de Sainte-Thérèse	route Ste-Thérèse 5 b
BOURG :	Maison de justice	rue des Chanoines 1
SCHOENBERG:	Ecole primaire du Schoenberg	rte de la Heitera 17
NEUEVILLE:	Ecole primaire de la Neuveville	Grandes-Rames 34
AUGE:	Salle paroissiale de St-Maurice	rue de la Lenda 13

QUAND? Les bureaux de vote sont ouverts:	Vendredi	de 17 h 30 à 18 h 30
	Samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
	Dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé:

- Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée et affranchie est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin. L'enveloppe non ou insuffisamment affranchie est refusée.
- Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h. Dès vendredi 17 h et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h, elle peut être introduite dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville.
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit (e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause - format C6.
 - L/les enveloppe(s) de vote (format C6) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite - art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL - art. 3 RELEDP: **mardi 14 octobre 2003 à 12 h.**

CLÔTURE DU SCRUTIN - art. 20 LEDP: **dimanche 19 octobre 2003, à 12 h.**

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **19. Oktober 2003** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

WAHLEN

1. Wahl von zwei Ständeräten;
2. Wahl der freiburgischen Nationalräte.

WAHLLOKALE

PÉROLLES:	Primarschulhaus Botzet	rue du Botzet 16
BEAUREGARD:	Primarschulhaus Vignettaz	route de la Gruyère 9
PLATZ-QUARTIER:	Altes Bürgerspital	rue de l'Hôpital 2
JURA:	Pfarreisaal St. Theres	route Ste-Thérèse 5 b
BURG:	Gerichtsgebäude	rue des Chanoines 1
SCHÖNBERG:	Primarschulhaus	rte de la Heitera 17
NEUSTADT:	Primarschulhaus	Grandes-Rames 34
AUQUARTIER:	Pfarreisaal St. Moritz	rue de la Lenda 13

Öffnungszeiten	Der Urnengang findet an folgenden Tagen und Zeiten statt:	Freitag 17.30 - 18.30 Samstag 10.00 - 12.00 Sonntag 10.00 - 12.00
----------------	---	---

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTE STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR, jede stimmberechtigte Person kann ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnenganges beim Wahlbüro eintrifft. Die Portokosten gehen grundsätzlich zu Lasten der stimmberechtigten Person; nicht oder ungenügend frankierte Couverts werden zurückgewiesen.
- Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung, um 17 Uhr, beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag, 17 Uhr, bis spätestens Sonntags, um 9 Uhr, kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279-283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten - Artikel 282 StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS - Art. 3 PRR: **Dienstag, den 14.10.2003, um 12 Uhr.**

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES - Art. 20 PRG: **Sonntag, dem 19.10.2003, um 12 Uhr.**

Pour lutter contre les trafics d'enfants

LA MARCHÉ DE L'ESPOIR AVEC TERRE DES HOMMES



Le dimanche 28 septembre prochain à Fribourg, une marche soutiendra les projets «Stop Trafic d'enfants» de *Terre des hommes*, avec la participation de la 1^{re} équipe du *Benetton Fribourg-Olympic*. Sur des circuits balisés, les coureurs s'élanceront pour parcourir les kilomètres de l'espoir; leurs efforts seront récompensés par les montants promis par leurs «parrains» et «marraines».

La cour de l'école de l'Auge sera le point de départ de cette Marche de l'espoir qui se déroulera le dimanche 28 septembre à Fribourg de 10 h à 16 h 30. M. le syndic Dominique de Buman fera l'honneur de sa présence à cette action sportive de solidarité qui rimera aussi avec festivités. Les anima-

tions ne seront pas en reste pour combler enfants et adultes. A 10 h et 13 h 30, les participants côtoieront des joueurs de la 1^{re} équipe du *Benetton Fribourg-Olympic*. Les départs officiels de 10 h 30 et 14 h se dérouleront en leur présence et les premiers kilomètres qu'ils effectueront avec les enfants encourageront ceux-ci à parcourir un maximum de circuits pour soutenir *Terre des hommes*. L'artiste **Hubert Audriaz** a toujours plus d'un tour dans son sac pour émerveiller les enfants: surprise donc pour la découverte d'un objet insolite sur le fameux parcours «*Balade des Fées et des Lutins*». Les participants effectueront leurs kilomètres comme bon leur semble et, toute la journée, des grimages récompenseront l'exploit sportif des petits et des grands. Jusqu'à 4 ans, c'est un effort de 2 kilomètres qui donnera droit à un grimace et dès 4 ans, il faudra compter avec 6 kilomètres. Dès 11 h, **Antoine Studer**, un artiste passionné de jonglage, donnera aux enfants la possibilité de s'initier à cette activité. La cour de l'école de l'Auge prendra des airs d'ambiance musicale avec les ani-

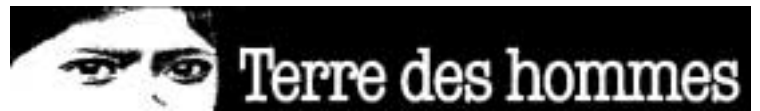
mateurs de la *Radio du Quartier d'Alt*, et chacun pourra se restaurer sur place. Parmi les mets, une excellente soupe de chalet sera servie.

Terre des hommes le redit haut et fort: des milliers d'enfants sont traités chaque année comme une simple marchandise, mais le trafic d'enfants n'en est pas pour autant une fatalité. L'organisation a notamment mené un projet de lutte contre le trafic d'enfants albanais en Grèce; son travail a été récompensé en décembre 2002 par la France qui lui a remis son Prix annuel des Droits de l'homme. *Terre des hommes* a aussi lancé dans notre pays une pétition qui vise à adopter dans le code pénal suisse la disposition suivante: «*La criminalité organisée envers les enfants doit être poursuivie à titre de crime contre l'humanité*». La dépositi-

tion de cette pétition aura lieu à Berne le 20 novembre prochain lors de la Journée mondiale des droits de l'enfant et, à ce jour, l'objectif du nombre symbolique des 100 000 signatures est déjà atteint. Actuellement, *Terre des hommes* procède à une évaluation en Roumanie où, là aussi, des enfants sont victimes de trafics; un projet de prévention va ensuite démarrer.

C'est donc dans une ambiance de fête fraternelle que chacun peut apporter sa contribution à la lutte contre le trafic d'enfants en participant à la Marche de l'espoir. Enfants et adultes peuvent se renseigner et s'inscrire en téléphonant au 026 663 81 10 ou au 026 322 50 28.

Renseignements: M^{me} Dominique Delley, *Terre des hommes* Groupe de travail Fribourg, ☎ 026 663 81 10 ou 079 584 83 87



L'Agenda 21 local de Fribourg

C'EST PARTI...

Le 30 août 2003 restera une date qui marquera l'Agenda 21 local de notre ville.

Malgré un temps pluvieux, une centaine de personnes s'est déplacée pour fêter cet événement.

Les membres du comité de pilotage, les responsables communaux et les mandataires se sont investis pour la réussite de cette manifestation. L'ambiance très conviviale, animée par un orchestre de qualité, a permis aux personnes intéressées par le processus d'obtenir des réponses aux questions qu'elles se posaient, de parler de leurs préoccupations et de faire des propositions pour l'avenir de notre ville.

Les ateliers de réflexion

Le maintien et l'amélioration de la qualité de vie dans notre ville est le principal objectif de l'Agenda 21 local.

Ce projet ambitieux doit avoir le soutien de toute la population.



Des propositions de qualité.

Chacune et chacun de vous est invité(e) à participer aux différentes étapes de cette aventure.

Afin que la parole soit donnée au plus grand nombre, des ateliers de réflexion sont organisés dans les quartiers. Les personnes intéressées sont cordialement invitées à ces soirées.

Les ateliers de réflexion se dérouleront de la manière suivante: une première partie permettra aux animateurs d'expliquer la méthode de travail et les objectifs de la soi-

rée. La deuxième donnera l'occasion aux participant(e)s de faire des propositions concrètes d'amélioration allant dans le sens d'une meilleure qualité de vie en ville. En fin de soirée, une synthèse des propositions sera établie. Celle-ci sera transmise aux différents groupes de travail thématiques qui seront formés en début d'année 2004.

- **Venez vous informer**
- **Venez parler de vos préoccupations**
- **Venez soumettre vos idées**

Les ateliers de réflexion sont organisés avec l'aide de vos comités de quartiers. Un tout-ménage vous parviendra quelques jours avant la

soirée, il vous donnera des indications plus précises concernant le lieu et l'heure de celle-ci.

Réservez déjà les dates arrêtées pour chaque quartier.

Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site de la ville: www.ville-fribourg.ch «informations / agenda 21».

Jura – Gambach	2.10.2003
Beaumont	29.10.2003
Neuveville	30.10.2003
Schoenberg	5.11.2003
Alt	6.11.2003
Bourg	13.11.2003
Pérolles	19.11.2003
Bourguillon	26.11.2003
Auge	27.11.2003



Une ambiance pluvieuse mais très conviviale animée par un excellent orchestre.



Un clown éducatif.

**LE SANG
C'EST LA VIE**

Donnez de votre sang!

Hôpital cantonal: 026 426 81 80

Nouveau concours 1700

LOISIRS ET HOBBIES À FRIBOURG

Nous passons paraît-il le tiers de notre vie à dormir! Fort heureusement, il nous reste assez de temps pour faire autre chose.

Beaucoup d'entre nous consacrent bien évidemment une grande partie de leurs occupations à leur travail et à leur famille. Certains vouent en outre une plus ou moins grande partie de leur temps libre à la chose publique, font du sport, de la musique ou même cumulent le tout... Mais il ne nous reste plus qu'une petite partie de notre temps pour développer une activité qui nous plaise à titre personnel: un hobby, quelque chose de spécial que nous aimons vraiment faire, pour quoi nous arrivons toujours à

nous organiser, qui ne constitue pas la une des journaux et ne rassemble pas les foules, mais qui nous fait tellement plaisir! Et souvent, les passionnés ont envie de partager leurs expériences et d'acquérir de nouvelles connaissances auprès de personnes partageant le même intérêt. Les échanges sont stimulants et permettent de progresser. Alors des cours s'organisent, des groupes se forment. C'est ainsi que de multiples sociétés, que nous appelons «de loisirs», se créent. La ville de Fribourg en compte plus d'une. Ce sont ainsi une dizaine d'entre elles que nous allons vous faire découvrir durant ces 10 prochains mois par le biais des pages du *Bulletin d'information de la Ville de Fribourg*, votre 1700. En y asso-

ciant, puisqu'il s'agit d'un concours, une question à laquelle vous répondrez, si le cœur vous en dit!

Questions et réponses

Le principe de ce nouveau concours reste le même que pour les précédents. A compter d'aujourd'hui et dans les neuf prochains numéros de 1700, nous posons en première page une question sur le thème «Loisirs et hobbies à Fribourg». La réponse sera donnée dans un petit article paraissant dans le numéro suivant. Les gagnants de chaque mois seront désignés par tirage au sort. **De plus, un autre tirage au sort parmi les participants ayant répondu correctement aux dix énigmes aura lieu en automne 2004. Il vaut donc la peine de faire preuve de régularité! Bonne chance à toutes et à tous!**

VACANCES SCOLAIRES 2003 / 2004

Début de l'année

scolaire: jeudi 21 août 2003
Automne: du lundi 13 au vendredi 24 octobre 2003
Noël: du lundi 22 décembre 2003 au vendredi 2 janvier 2004
Carnaval: du lundi 23 au vendredi 27 février 2004
Pâques: du lundi 5 au vendredi 16 avril 2004
Été: du lundi 5 juillet au mercredi 25 août 2004

Autres congés: lundi 8 décembre 2003 (Immaculée Conception)
 jeudi 20 mai 2004 (Ascension) + vendredi 21 mai 2004
 lundi 31 mai 2004 (Pentecôte)
 jeudi 10 juin 2004 (Fête-Dieu) + vendredi 11 juin 2004

VACANCES SCOLAIRES 2004 / 2005

Début de l'année

scolaire: jeudi 26 août 2004
Automne: du lundi 18 au vendredi 29 octobre 2004
Noël: du vendredi 24 décembre 2004 au vendredi 7 janvier 2005
Carnaval: du lundi 7 au vendredi 11 février 2005
Pâques: du lundi 21 mars au vendredi 1^{er} avril 2005
Été: du lundi 11 juillet au mercredi 24 août 2005

Autres congés: lundi 1^{er} novembre 2004 (Toussaint)
 mercredi 8 décembre 2004 (Immaculée Conception)
 jeudi 5 mai 2005 (Ascension) + vendredi 6 mai 2005
 lundi 16 mai 2005 (Pentecôte)
 jeudi 26 mai 2005 (Fête-Dieu) + vendredi 27 mai 2005

Ces calendriers concernent les écoles de la Ville: classes enfantines, primaires et du cycle d'orientation (Belluard, Jolimont, Pérolles, DOSF).

SCHULFERIEN 2003 / 2004

Beginn des

Schuljahres: DO 21. August 2003
Herbst: von MO 13. bis FR 24. Oktober 2003
Weihnachten: von MO 22. Dezember 2003 bis FR 2. Januar 2004
Fasnacht: von MO 23. bis FR 27. Februar 2004
Ostern: von MO 5. bis FR 16. April 2004
Sommer: von MO 5. Juli bis MI 25. August 2004

Andere freie Tage: MO 8. Dezember 2003 (Maria-Empfängnis)
 DO 20. Mai 2004 (Auffahrt) + FR 21. Mai 2004
 MO 31. Mai 2004 (Pfungstmontag)
 DO 10. Juni 2004 (Fronleichnam) + FR 11. Juni 2004

SCHULFERIEN 2004 / 2005

Beginn des

Schuljahres: DO 26. August 2004
Herbst: von MO 18. bis FR 29. Oktober 2004
Weihnachten: von FR 24. Dezember 2004 bis FR 7. Januar 2005
Fasnacht: von MO 7. bis FR 11. Februar 2005
Ostern: von MO 21. März. bis FR 1. April 2005
Sommer: von MO 11. Juli bis MI 24. August 2005

Andere freie Tage: MO 1. November 2004 (Allerheiligen)
 MI 8. Dezember 2004 (Maria-Empfängnis)
 DO 5. Mai 2005 (Auffahrt) + FR 6. Mai 2005
 MO 16. Mai 2005 (Pfungstmontag)
 DO 26. Mai 2005 (Fronleichnam) + FR 27. Mai 2005

Diese Ferienkalender haben Gültigkeit für die offiziellen Schulen der Stadt: Kindergärten, Primarklassen sowie die Orientierungsschulen (DOSE, Belluard, Jolimont, Pérolles).

Les gagnants du concours N° 195 9/10

En séance du Conseil communal du 1^{er} juillet 2003, M. le syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 195. La réponse à donner était: «le Café de l'Université».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Claudine Schorro

gagne un bon d'une valeur de 50 francs offert par le Restaurant du Boulevard ainsi qu'un livre *Fribourg nostalgique*, d'Aloys Lauper, publié aux Editions Ketty et Alexandre, 1996.

2^e prix: M^{me} Mathilde Wolhauer

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M^{me} Doris Aubert

gagne l'ouvrage *Fribourg magique*, d'Ales Jiranek et Etienne Chatton, publié aux Editions Slatkine, Genève, 1998.

4^e prix: M. Max Neuhaus

gagne deux cartes multi-courses tpf réseau entier d'une valeur de 12 francs chacune, soit 24 francs.

5^e prix: M^{me} Iris Eggers

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

M É M E N T O

CONCERTS

- Festival Michel Corboz
Monteverdi: *Vêpres de la Vierge*,
di 28 septembre, 17 h, église du
Collège Saint-Michel.
- Récital d'orgue de Brigitte
Salvisberg
œuvres de Bach, Liszt, Schumann;
ve 3 octobre, 20 h 30, église du Collège
Saint-Michel.
- L'Orchestre d'Harmonie de
Fribourg
concert de gala; sa 4 octobre, 20 h 15,
aula magna de l'Université de
Miséricorde.
- Le Petit Chœur de Sainte-Thérèse
direction: Jocelyne Crausaz;
présente «*Allume ton rêve*»;
sa 4 octobre, 20 h, salle paroissiale
de Sainte-Thérèse.
- Kammerorchester der Stadt-
musikschule München
direction: Walther Fuchs;
Siegrid Fuchs (violin); œuvres de
Corelli, Bach, Hindemith;
ve 17 octobre, 20 h, aula magna de
l'Université de Miséricorde.
- «Jeunes artistes» des Jeunesses
Musicales de Fribourg
œuvres de Françaix, Strawinsky et
autres compositeurs contemporains;
sa 18 octobre, 20 h 15, temple.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- Lunch 1/2 Hour Concerts
de 12 h 15 à 12 h 45:
- Michel Bayard (piano)
œuvre: Carnaval de Robert
Schumann; ve 26 septembre
- Justine Chollet (violoncelle)
œuvres de Reger et Cassado;
ve 3 octobre.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- Richard Galliano/Michel Portal –
jazz
je 16 octobre, 21 h.

- Made in Positive
ve 17 octobre, 22 h.

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python
(026 347 10 78)

- Méditation à la manière ZEN
avec A. Aebischer; tous les
lu (19 h 45), me (12 h et 18 h)
et ve (18 h).
- Méditation selon Antony de Mello
avec E. Ingold; je 9 et 23 octobre, 20 h.
- Boire à la source vive;
Béatitudes
avec R. Bugnon; me 1^{er} octobre,
14 h 30 et 19 h 30.
- «Et si ça danse en nous...» –
danse rituelle
avec U. Kiener, musicothérapeute;
me 1^{er} octobre, 19 h 30.
- «Un peu de temps pour faire le
shabbat?»
avec R. Bugnon; sa 4 octobre, 10 h.
- L'ennéagramme
soirée d'information avec J.-C. Pariat;
lu 6 (20 h) et je 9 octobre (14 h 30).
- Partage – Echange
le chemin de l'image à la ressem-
blance; avec D. Hofmann, thérapeute;
ma 7 octobre, 17 h.



Richard Galliano à la
Spirale.

- Lectio divina
avec J.-B. Lipp, pasteur et J.-Ph. Hal-
luin curé; je 9 octobre, 20 h 15, *temple
de Fribourg*.

- Iconographie
initiation à la peinture;
avec A. Glichitch, peintre iconographe,
Paris; du 15 au 23 octobre
(sauf di 19 octobre) dès 9 h 30.

FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

- Foire de Fribourg
du 3 au 12 octobre.
- Erotica 2003
salon de l'érotisme; du 17 au 19 octobre.

THÉÂTRE / THEATER

- «Jedermann»
von Hugo von Hofmannsthal; lu 29 sep-
tembre, 20 h, aula de l'Université de
Miséricorde.
- De Sacha... à Guityry
seul en scène **Jean Piat** brosse le
portrait de Sacha Guityry; ve 3 octobre,
20 h 30, Espace Moncor
(Villars-sur-Glâne).
- Michaël Youn – «Pluskapoïl»
me 22 octobre; 20 h 30; aula de l'Uni-
versité de Miséricorde.

THÉÂTRE DES OSSES

2, rue Jean-Prouvé, Givisiez

- Extermination du peuple, ou
«mon foie n'a pas de sens»
comédie de Werner Schwab; mise en
scène: Philippe Adrien; les 27 et
28 septembre, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 16, 17,
18, 19 octobre; ve et sa (20 h),
di (17 h), je 19 h).
- Café littéraire: Jacques Chessex
je 2 octobre, 19 h 15.

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

- Die Zimmerschlacht
Übungsstück für ein Ehepaar von
Martin Walser; 2., 3., 4., 10. und
11. Oktober, 20 h 30.

- Junker Prahlhans
mit Veronika Medici; ab 5 Jahren;
So 12. Oktober, 11 h und 14 h 30.

CONFÉRENCES

- «Lorsque la rencontre avec
l'enfant est en souffrance pour
l'un des parents adoptifs»
par Christine Dillenbourg, psycho-
logue, Genève; je 2 octobre, 20 h,
Centre d'intégration socioprofession-
nelle (CIS), rte des Daillettes 1.
- Connaissance du monde:
Bruxelles
me 8 (20 h) et je 9 octobre (16 h et
20 h), salle du CO de Jolimont.
- Avocate irrespectueuse
par Gisèle Halimi, avocate;
je 9 octobre, 18 h 15, aula de Gambach.
- Jost Schaffly, Ostensoir de
l'église Saint-Maurice, 1476
découverte entre 6 et 7; (conférence-
discussion) par Ivan Andrey;
ma 14 octobre, 18 h 15, Musée d'art et
d'histoire (rue de Morat 12).

EXPOSITIONS

- Raymond Meuwly
jusqu'au 28 septembre, Musée d'art et
d'histoire (r. de Morat 12).
- Frank Girard, (sculpture) et
Mireille Veauvy, (tapisserie,
peinture)
jusqu'au 28 septembre, Galerie de la
Cathédrale.
- Aperçus: photos
par Anja H. Förster; jusqu'au
4 octobre, Galerie Gulliver (rue des
Epouses 8).
- Course Morat-Fribourg
jusqu'au 5 octobre, Kaléidoscope
(Pérolles 25).
- L'art et les artistes
dessins des employés de la Farandole;
du 24 septembre au 11 octobre, Biblio-
thèque de la Ville (rue de l'Hôpital 2).
- Architecture-Art
du 10 octobre au 22 décembre, Fri-Art
(Centre d'art contemporain).

M É M E N T O

• Renard, un voisin à découvrir jusqu'au 12 octobre, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• Claude Genoud: dessins, peintures, lithographies et dessins animaliers

jusqu'au 12 octobre, Home médicalisé de la Sarine, Villars-sur-Glâne.

• «Griffures graphiques», Claire Bradacs

jusqu'au 31 octobre, Foyer Beauséjour.

• Bicentenaire de l'Acte de Médiation et de la Diète fédérale à Fribourg

jusqu'au 15 novembre, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).

• Aquarelles – Arômes naturels de Marinette Badoud; jusqu'au 30 novembre, Centre de quartier de Pérolles, immeubles Sémiramis (Arsenaux 37).

• Dessins originaux du livre «La chèvre perdue»

illustré par Sylvie Nussbaumer; jusqu'au 30 décembre, Bibliothèque de la Ville (rue de l'Hôpital 2).

• Céramiques... Giovanni Battista Podestà

jusqu'au 18 janvier 2004, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).

DIVERS

• Tour de ville Femmes à Fribourg: Naître en 1900

en compagnie de Marguerite Aebischer, sage-femme fribourgeoise de 1900 (réservations: 026 322 12 06); sa 27 septembre (16 h) et me 1^{er} octobre (18 h); départ: Collège Saint-Michel, devant l'église.

• Atelier de yoga gratuit sa 27 septembre, dès 14 h, Centre

Richemond (rte de Moncor, Villars-sur-Glâne).

• Marche de l'espoir de Terre des hommes

di 28 septembre, dès 10 h; départs de l'école de l'Auge.

• Café philosophique di 28 septembre, 11 h, auberge-aux-4-Vents (rte de Grandfey 124).

• Bourse d'automne articles de sport d'hiver, vêtements et souliers pour enfants, jeux, livres...; lundi 29 septembre, dès 16 h, paroisse Saint-Paul, Schoenberg.

• Journée internationale «A pied à l'école» / «Zu fuss zur Schule» Participez à cette journée et accompagnez votre enfant à pied à l'école! Venez découvrir les «pédibus»; je 2 octobre, 11 h 15, préau de l'école de la Vignettaz.



• Dimanche en famille au Musée d'art et d'histoire

di 5 octobre, de 11 h à 12 h, Musée d'art et d'histoire (rue de Morat 12).

• La Boîte à images tous publics; di 5 octobre, 17 h, Centre de loisirs du Schoenberg.

• Séance du Conseil général de la Ville de Fribourg

Avec: restauration des bâtiments de l'école de la Vignettaz; modification du règlement communal sur les heures d'ouverture des commerces; lu 29 sep-

tembre, 19 h 30, salle de la Maison de Justice (r. des Chanoines 1).

• Pro Senectute, Centre des aînés Le programme 03/04: Animation – Formation – Sport est disponible; rue Saint-Pierre 10 (tél. 026 347 12 47).

• Parcours des fées parcours thématique en Vieille-Ville; départ église des Augustins; jusqu'au 26 octobre, sa (de 19 h à 23 h), di (de 15 h à 18 h).

SPORTS

• Tournoi J.-P. Sturny: pétanque en doublette

pour tous! Inscriptions et renseignements: 026 322 65 88; sa 27 et di 28 septembre, zone piétonne, rue de Locarno.

• 70^e course commémorative Morat-Fribourg course pédestre pour coureurs d'élite nationale et internationale et pour coureurs populaires; di 5 octobre (matinée).

• Hockey sur glace:

– Fribourg-Gottéron – Zoug; ve 26 septembre

– Fribourg-Gottéron – Bâle; sa 4 octobre

– Fribourg-Gottéron – Ambri-Piotta; ve 10 octobre

– Fribourg-Gottéron – Lugano; ve 17 octobre, 19 h 30, patinoire de Saint-Léonard.

• Basketball Dames:

– Elfc Fribourg – Martigny; sa 4 octobre, 17 h 30, halle de Sainte-Croix.

• Basketball Messieurs:

– Fribourg Olympic – Boncourt; sa 11 octobre, 17 h 30, halle de Sainte-Croix.

– Fribourg Olympic – Pully; sa 18 octobre, 17 h 30, halle de Sainte-Croix.

Bourses aux vêtements

Les bourses aux vêtements acceptent et vendent tous les articles de sport d'hiver pour grands et petits (skis et souliers de ski, snowboards, patins, etc.), jouets de toutes sortes, livres, habits et souliers d'hiver pour enfants (jusqu'à 16 ans), tout pour le bébé (buggy, sièges de voitures, poussettes récentes, tables à langer, etc.). Les vêtements de bébés jusqu'à 2 ans seront limités à 30 articles par personne. Deux bourses auront lieu prochainement:

AU CENTRE PAROISSIAL ST-PAUL (SCHOENBERG)

Réception:

lundi 29 septembre 2003 de 9 h 30 à 11 h et de 13 h 45 à 15 h

Vente: lundi 29 septembre 2003 de 16 h à 18 h 30

Restitution: mardi 30 septembre 2003 de 9 h 30 à 10 h 30

Attention! Pour les habits, seuls 30 articles par personne sont acceptés. Renseignements: 026 481 57 84

À LA SALLE PAROISSIALE DE STE-THÉRÈSE

Bourse enfants

Réception:

lundi 6 octobre 2003 de 12 h à 19 h

Vente: mardi 7 octobre 2003 de 13 h à 19 h

Restitution: mercredi 8 octobre 2003 de 9 h à 11 h

10 % du prix de vente seront retenus sur chaque article pour couvrir les frais d'organisation.

Pour ces deux bourses, les articles doivent être propres, non démodés, en bon état et munis (pièce par pièce) d'une étiquette en carton indiquant l'objet, la couleur, la taille et le prix (pas d'étiquettes collantes, ni d'épingles ou d'agrafes).

Les articles ne correspondant pas à ces critères seront refusés. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Renseignements uniquement au tél. 026 475 15 38 ou 026 475 21 16.

LIGUE FRIBOURGEOISE
CONTRE LE CANCER
KREBSLIGA FREIBURG



Mouvement et détente en cas de cancer

Un cours en 10 leçons organisé par la Ligue fribourgeoise contre le cancer

Ligue fribourgeoise contre le cancer
Rte des Daillettes 1 / CP 181
1709 Fribourg
Tél.: 026 426 02 90
E-mail: cancer@liguessante-fr.ch
CCP: 17-6131-3